



**DELIBERATION N°52/2019**

**Objet : RETROCESSION**

**Opération 16-277 : SAINT JEAN D'ARVEY - Hameau solaire**  
**Demandeur : ST JEAN d'ARVEY**  
**Axe : logement**  
**Date de fin de portage prévue : 31/05/2024**  
**Acquéreur désigné : SAVOISIENNE HABITAT**

La commune de SAINT JEAN D'ARVEY élabore un projet de hameau solaire en lien avec la Savoisienne Habitat et l'INES (Institut National de l'Energie Solaire). Le choix de la commune s'est porté sur une zone de 14 500 m<sup>2</sup> à urbaniser située au-dessus des ateliers municipaux n'ayant que des avantages à proximité du centre bourg : retrait de la route principale, bon ensoleillement, vue dégagée, légère déclivité, proximité des réseaux et de la chaufferie municipale.

Entre 40 et 50 logements à double mixité générationnelle et sociale verront le jour à l'horizon 2021.

L'ensemble des terrains a été acquis à l'amiable pour permettre ce projet.

La commune sollicite l'EPFL afin de rétrocéder à la SAVOISIENNE HABITAT la totalité du tènement.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint JEAN d'ARVEY	E2196, E356	L'Eglise	2 297	Terrain à bâtir		623 500 € HT
	E366		152			
	E1438		70			
	E355		2 400			
	E353		1 370			
	E354, E364, E2197, E2198, E2199		4 806			
<b>TOTAL</b>			<b>11 095</b>			

Accusé de réception en préfecture  
073-487899056-20190917-DEL52-2019-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2019  
Date de réception préfecture : 26/09/2019

**DELIBERATION N°52/2019**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus à SAVOISIENNE HABITAT au prix indiqué.

Le 25/09/2019  
Le Président  
Jean-Marc LÉOUTRE

<b>VOTE :</b>	
<b>Pour</b>	<b>13</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>0</b>



Accusé de réception en préfecture  
073-487899056-20190917-DEL52-2019-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2019  
Date de réception préfecture : 26/09/2019